1ère Fête de L'Aiguillon à la Grange aux 4 Vents à Lèves, débats, pique-nique et musiques, de 10h du mat' jusqu'au crépuscule.

L'Aiguillon sur son 31 : tous à Lèves le 7 juin !

BULLETIN MENSUEL D'ÉNERGIES CITOYENNES

1 €

L'Aiguillon n°31

JUIN 2003

Journal (im)pertinent d'informations de l'agglomération chartraine

Imprimerie : Chartres Repro
Directeur de la publication : Gérard Leray
ISSN 1625-7707

Énergies Citoyennes
30, rue de Fresnay - 28000 Chartres
energies-citoyennes@wanadoo.fr

Points de vente fixes

A Chartres : Mille-Pattes (mail Jean-de-Dunois), le Khédive (avenue Jehan-de-Beauce), la Civette (place du Cygne), le Floribar (rue de la Clouterie), le Fontenoy (rue St-Michel) Aux Trois J (boulevard Charles-Péguy).
A Mainvilliers : le Jourdan (rue de la République). **A Lucé** : le Cosmos (place des Arcades).

Ne manquez pas :

14/06 : débat en plein air de 15 à 17h sur la situation au Proche-Orient, avec Olivier Roy, place Marceau à Chartres.
19/06 : conférence-débat sur "le droit de vivre dans une maison et une patrie en Palestine". Amphithéatre de l'IUFM, 5 rue du maréchal Leclerc à Chartres. A l'initiative de l'Association Solidarité avec les Camps Palestiniens de Bethléem et du groupe d'Amnesty International de Chartres.
20/06 : Conseil de la Comach à Lucé (20h30).
26/06 : Conseils municipaux de Chartres et Lucé (20h30).

2000+, au cœur de la nébuleuse Morland

Droit de réponse

Nous publions in extenso et non corrigée,
la lettre que nous envoie Jacques Morland, maire de Lucé.

Il est absolument arbitraire et scandaleux que je sois présenté publiquement dans votre journal « L'Aiguillon » n° Spécial du 2 mai 2003 comme un maire « hors la loi » ou encore : « comme fêtant bientôt mon 60ème anniversaire en prison », pour un soi disant délit de « prise illégale d'intérêt » et qu'au surplus j'apparaisse comme étant déjà définitivement jugé et condamné alors que j'ai toujours travaillé honnêtement toute ma vie, que ma carrière professionnelle en porte témoignage, et que depuis mon élection comme Maire de Lucé et Conseiller Général, je m'efforce avec l'ensemble de mon équipe d'œuvrer pour le bien être de mes concitoyens en toute légalité.

Ceux, qui aujourd'hui portent à mon égard des accusations unilatérales dignes de procédés que l'on pouvait penser révolus, violent les droits les plus fondamentaux de notre société démocratique et notamment les principes de la séparation des pouvoirs et de la présomption d'innocence ; pourtant ils n'ont de cesse, à tout bout de champ de réclamer ces mêmes principes lorsqu'il s'agit d'eux-mêmes ou de leurs amis politiques les refusant aux autres bien sûr…

En réalité il s'agit d'une basse manœuvre politicienne car une certaine partie de la gauche locale et lucéenne n'a jamais accepté que le suffrage universel lui donne tort et elle fomente des procédés attentatoires à mon honneur et à ma vie privée pour tenter de m'acculer à la démission et ainsi prendre « le pouvoir » à la Comach ce qui est très clairement annoncé dans votre journal sans ambiguïté aucune.

Je suis serein car je sais que je travaille honnêtement et scrupuleusement pour les lucéennes et les lucéens et les habitants de mon canton ; je sais que je n'ai rien à me reprocher et que j'ai la conscience tranquille car je n'ai jamais mis un euro dans ma poche dans le cadre de mes activités politiques ; j'ai toujours gagné honnêtement ma vie par mon travail.

Si d'aventure, la Justice m'interroge, je répondrai pleinement, comme tout citoyen libre qui a des devoirs mais aussi des droits et je saurai le moment venu faire valoir mes droits à l'encontre de ceux qui m'ont bafoués sans vergogne et sans scrupule par des procédés innommables et que l'on pouvait croire révolus.

Je poursuis résolument l'action que le suffrage universel m'a confié

En ne portant pas plainte en diffamation contre Energies Citoyennes et *L'Aiguillon*, Jacques Morland avoue que les informations que nous avons publiées le 2 mai dernier sont parfaitement exactes.

Pour mémoire, le maire de Lucé fait imprimer le bulletin municipal de Lucé, *Lucé Info*, par la SA Imprimerie de l'Indre à Argenton-sur-Creuse (Indre), qu'il avait rachetée en 1999, dont l'actuel PDG est sa propre fille, Edwige, et dont il a été salarié.

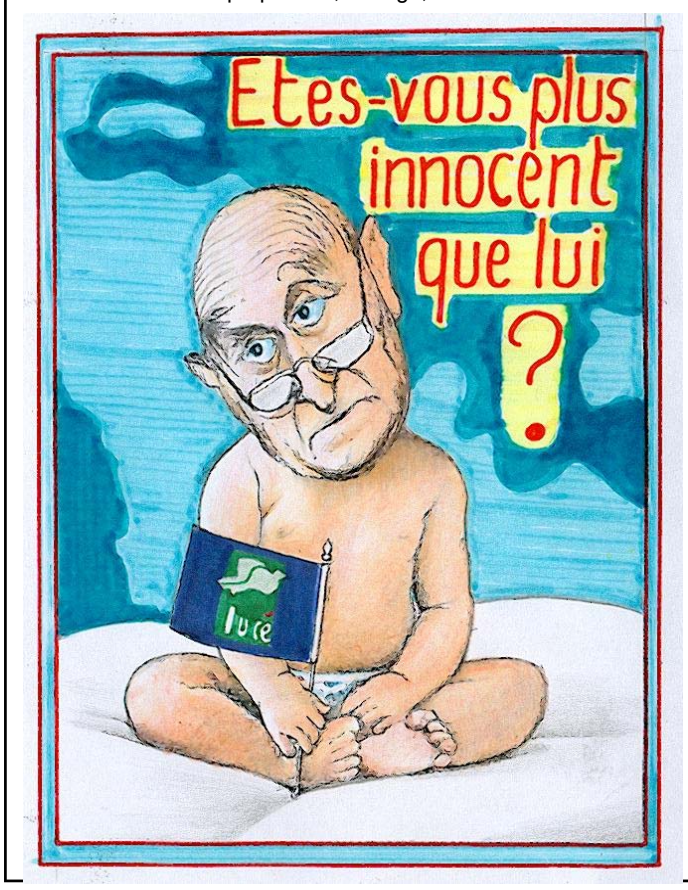

Afin de masquer cette relation trop voyante, il utilise une société écran, la SARL Burostyl, dirigée par Jean-François Bréard, avec qui, par ailleurs, il a fondé en 1979 la société civile immobilière Bréard-Morland, sise rue d'Aquitaine à Lucé. Or, l'adresse de Burostyl, au n° 2 de la rue Chabanais à Paris, correspond au domicile personnel d'Edwige Morland…

En outre, Jean-François Bréard, qui était l'un des administrateurs de l'Imprimerie de l'Indre, vient de démissionner. Il a été remplacé le 11 avril dernier par Thérèse Rasoarinavalona, la femme de …Jacques Morland !

« J'ai cessé d'exercer toute activité professionnelle depuis un an » déclare Jacques Morland à *L'Hebdo de Chartres* (7 mai) et sur France 3 (15 mai).

Dans *L'Echo* du 10 mai, Jacques Morland fait table rase de l'énorme mensonge en déclarant qu'il n'est plus salarié de l'Imprimerie de l'Indre depuis février 2003. En vérité, il a été employé dans l'imprimerie de sa fille d'octobre 2000 à la mi-avril 2003, comme conseiller technique, disent ses fiches de paye. La date exacte de la fin du contrat figure sur sa lettre de licenciement économique : 12 avril 2003…

Il appartient désormais à Patrick Desmure, Procureur de la République de Chartres, d'apprécier la réalité du délit de prise illégale d'intérêt. Ensuite, comme nous, il n'éprouvera pas trop de difficultés pour remonter la filière des « pratiques professionnelles » de Jacques Morland jusqu'au Grand Duché du Luxembourg. Et en forçant un peu, ses investigations devraient le conduire jusqu'en Amérique Centrale, réputée pour ses paradis fiscaux…

Au fait, les Lucéens connaissent-ils la belle Mercedes de leur maire, immatriculée PJ 597, berline MB E320 CDI automatique, climatisée, sièges et volant en cuir, entre autres options ? Il s'agit d'un véhicule de location appartenant à la société luxembourgeoise Lux Rent a Car, loué 2000 € par mois à la société anonyme 2000+, domiciliée 2 rue Béatrice de Bourbon à Luxembourg. Le plus intéressant dans l'histoire est que cette fameuse SA 2000+ fournit des prestations à …l'Imprimerie de l'Indre. Au fait, quelles prestations ? Vivement *L'Aiguillon* de juillet-août pour le 3ème acte des aventures morlandesques !

L'Aiguillon

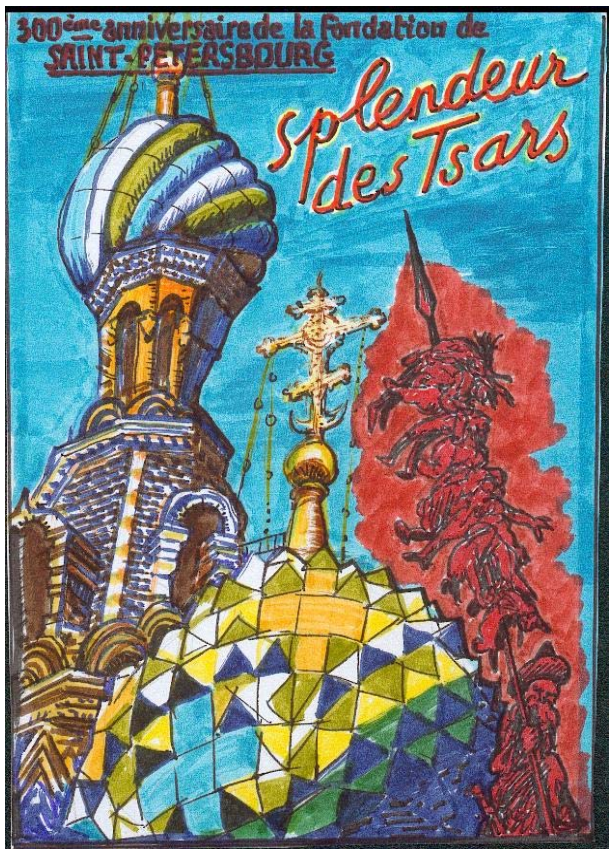

Lire page 6 l'article sur la Tchétchénie :
« La culture contre l'oubli ».

Retraites

Pourquoi il faut refuser la réforme Fillon

J'usqu'à maintenant, la réforme des retraites a été présentée comme une nécessité, due à l'accroissement spectaculaire du nombre des retraités en notre beau pays. Mais les solutions choisies par le gouvernement (ou le Medef ?) sont également présentées comme les seules possibles. Or, cette réforme, comme celle de Balladur en 1993, pénalise brutalement les salariés (on ne dit pas « spolie » même si on le pense très fort)

En préalable, quelques chiffres :

- le PIB (Produit Intérieur Brut ou somme des valeurs ajoutées, indicateur qui mesure la richesse créée par les acteurs économiques : entreprises, salariés, Etat) a augmenté de 60% ces vingt dernières années.
- la part des richesses servant à rémunérer les actionnaires, à investir et à rembourser les emprunts a augmenté de 10 points depuis 1983 ; celle allant au travail salarié a chuté symétriquement d'autant.
- en 1950, la part de la richesse nationale consacrée aux retraites était de 6% ; en 2003, elle est de 11,6% ; en 2040, au pire, elle sera de 16%. Pas de quoi hurler à la fin du monde…

Nous refusons la réforme Fillon, car elle va exactement dans le même sens que celle Balladur. Pourquoi ? L'information principale retenue de cette réforme réalisée pendant l'été 1993 (!) fut l'allongement de la durée de cotisation dans le secteur privé, de 37,5 annuités à 40 annuités. Cette mesure, aussi aliénante soit-elle, ne constitue que la partie émergente de l'escroquerie. Le point le plus scandaleux de la réforme a été la modification de règles de calcul du salaire qui sert de référence au calcul de la retraite. **On considère désormais la moyenne des vingt-cinq dernières années (au lieu des dix dernières années). Surtout, les retraites sont indexées sur les prix et non plus sur les salaires**.

Conséquence : 1000 euros gagnés il y a vingt-cinq ans selon l'ancien mode de calcul auraient compté pour 3386 euros d'aujourd'hui. Avec le nouveau calcul de 1993, ils comptent actuellement pour 2094 euros, soit une diminution de 39% !!! Ainsi, dans le cas d'une croissance du pouvoir d'achat de 1,6% par an au cours des 40 prochaines années, le pouvoir d'achat du salaire net augmentera de 89%. En revanche, celui des retraites gagnera seulement 1%. Les salariés du privé en France travailleront plus longtemps pour gagner beaucoup moins d'argent lors de leur retraite. Avec une augmentation de la productivité de 1,6% par an jusqu'en 2040, le pouvoir d'achat des retraités astreints à cette mesure diminuera de 18% (en valeur relative, par rapport à la situation d'avant 1993). Et il régressera de 27% dans le cas d'une croissance de 2,7%.

Voilà l'incohérence de la réforme : la situation des retraités se dégradera d'autant plus que la croissance économique sera élevée ! En clair, les conséquences désastreuses de la réforme Balladur ne laissent pas d'autre choix aux salariés du privé que de recourir à la capitalisation (épargne personnelle) pour compenser les mauvais jours à venir, ou à prier en attendant la misère objective et inéluctable.

(suite page 2)

Retraites : (suite de la page 1)

Pourtant, cela a semblé insuffisant à Edouard Balladur qui affirmait, dans un article du *Monde* daté du 7 janvier 2003, qu'il fallait passer de 40 à 42 annuités pour pouvoir revendiquer une retraite à taux plein. Il restait flou sur le fait de savoir si le processus s'arrêtait là ou constituait seulement une étape vers les 45 ans…

Propositions alternatives

1. Mettre davantage à contribution les entreprises. Une revalorisation d'environ six points de la rémunération du travail (salaire brut + cotisations sociales patronales) dans la valeur ajoutée, d'ici 2040, permettrait de dégager des sources de financement sans avoir à allonger la durée de cotisation ni à baisser le taux de remplacement (% de leur salaire perçu par les retraités). C'est à dire passer de 60 à 66% de la valeur ajoutée, ce qui nous ramènerait à un pourcentage presque identique à ce qu'il était en 1985.

2. Augmenter les cotisations sociales salariales, afin d'augmenter les recettes des caisses de retraite. Par exemple, si l'économie permet une hausse du pouvoir d'achat des salariés de 2%, il convient d'affecter 1,5% à la hausse du pouvoir d'achat et de conserver 0,5% pour le financement des retraites.

3. Taxer les mouvements de capitaux, sur le principe de la taxe Tobin.

Un groupe de professeurs d'économie et de philosophie

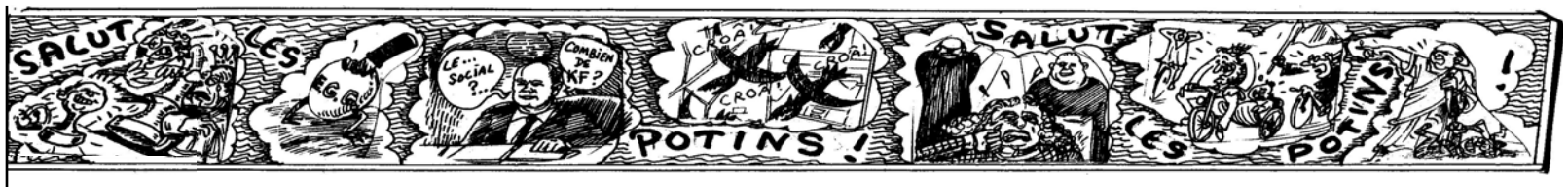

Os. Les contribuables chartrains victimes de l'invalidation du député UMP Patrick Hoguet. A peine licencié de son poste d'attaché parlementaire, Franck Lechien a retrouvé une fiche de paye dans le personnel municipal, grâce à la complaisance de JPG. Pourvu que nous ne soyons pas tombés sur un os…

Une lumière à Chartres. Interrogé par *L'Écho* sur les manifestations contre le projet gouvernemental sur la réforme des retraites, JPG affirme : « je pense que les manifestants ne connaissent pas assez bien le projet de réforme ». Voilà maintenant qu'il est persuadé d'être le seul à savoir lire…

Voie nouvelle. A cause du projet de parking et des problèmes qu'il générera (renvoi de la circulation sur les boulevards du tour de ville), JPG prévoit le percement d'une voie nouvelle qui relierait le carrefour de Beaulieu et le carrefour du Pigeon Voyageur/Champhol (par les rues de Brétigny, du Repos, du Souvenir Français, des Rouliers puis traversée de la RN 10 en haut de la rue d'Ablis, et percement le long du stage Jean-Gallet pour rejoindre Champhol).

En baisse. 14 mai, salle de fêtes de Gasville-Oisème, le Pays Chartrain procède à l'élection de trois nouveaux vice-présidents, pour tenir compte de la récente adhésion de la Comach. 73 votants. Jean-Jacques Chatel, le maire PS de Mainvilliers obtient 71 suffrages. JPG et son pote Morland font moins bien, respectivement 65 et 62 voix. Un signe.

Déficit mortel. Lu dans *L'Écho* du 19 mai : les carrossiers pâtissent de la diminution du nombre de accidents de la route. 20% d'activité en moins. Un patron « a failli licencier » deux de ses employés… A vomir.

Picsou. Jean Cescau, du cabinet Gérau Conseil, intervenant lors du CM de Lucé du 22 mai, sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) : « le quartier de Bruxelles est bien pourvu en services publics, par exemple, les impôts… » Eclat de rire général…

Casse-pipe. Réunion PLU à Rechèvres, le 19 mai, Bob Boulanger, l'adjoint chartrain chargé du projet de réaménagement du quartier se veut rassurant : les actuels locataires des « 200 » pourront demeurer dans leur logement jusqu'au bout de leur vie, car la refonte complète du quartier se fera en quinze ans. Autrement dit, ça nous arrangerait que vous passiez l'arme à gauche avant 2018…

Minérale. Elisabeth Fromont, promotrice de la centralisation des places en halte-garderie : « Si une maman arrive dans un lieu et qu'il n'y a plus de place, on pourra lui dire s'il en reste ailleurs » (*La Rep'* du 21 mai). Plus cœur de pierre qu'elle, tu cristallises. La déformation professionnelle sans doute…

49-3. Parmi les trois concerts chartrains pour l'inauguration de la salle de spectacle Ravenne, fin mai, celui de Gérard Lenormand a fait le plus gros flop. Seulement 49 billets vendus qui ont obligé la mairie à reporter l'événement au mois d'octobre 2395. La bonne recette existait pourtant : en duo avec Daniel Guichard, l'autre chanteur populaire de l'extrême droite, on aurait pu remplir à coup sûr les six premières rangées.

Post Scriptum. Il a seulement manqué 29 voix sur 219 à Nicolas André, porte-drapeau des rénovateurs socialistes, pour devenir le patron du PS d'Eure-et-Loir à la place de Laurent Rabaté, porte-parole des éléphants de la rue de Solferino.

Mort-né. La ville de Chartres a récemment recruté un régisseur pour le service spectacle vivant (sic), en charge des salles Ravenne et Doussineau. Patatras, l'heureux élu a démissionné au bout de quelques jours ! Peut-être a-t-il estimé que le spectacle qui lui a été proposé n'était pas assez vivant…

Vaches à lait. Les associations chartraines candidates pour participer au 1er Salon des Associations, en septembre, s'offusquent : la mairie demande à chacune de payer 100 € la location de son stand. Si le rayonnement de Chartres passe par la vie associative, voilà une bien curieuse façon de la stimuler !

Sapeur. Stéphane Cordier est le nouveau patron de la section PS de Chartres. Il a battu la secrétaire sortante, Brigitte Santerre, avec quatre voix d'avance. Les bonnes et les mauvaises langues avancent que le travail de sape de Georges Lemoine a fini par payer : Brigitte Santerre fait en effet partie de l'entourage de Laurent Rabaté, avec qui le vieil édile a un compte à régler.

Ma, ta, sa, notre, votre Ville

Cher Patrick Lage*, la lecture du 20ème opus de *Votre Ville* a retenu toute mon attention.

Pages 3, 4, 5 et 6. Bel exercice de récupération municipale de la montée en Nationale 1 de l'équipe féminine d'Azur Chartres Basket. Sur les 11 photos du dossier, tu réussis l'exploit de n'identifier aucune des joueuses. A l'opposé, Karine Dorange, l'adjointe aux Sports, titulaire au poste de cireuse de banc, tient la vedette avec un quart de la place. Page 5, JPG assis dans la tribune à côté du FN Philippe Loiseau. Tiens, tiens…

Page 9. « Du mieux et du nouveau pour la petite enfance ». Rentabilité et maximisation des moyens contre proximité et convivialité ; en langage gorgien, ça signifie la fermeture de la crèche des Comtesses…

Page 10. Ecole Coursaget : JPG dément la rumeur de fermeture, dénonce une manipulation politique et syndicale. Ce type, tellement respectueux des crèches, on n'imagine pas qu'il démolisse une maternelle…

Page 11. Rythmes scolaires. « il est bien normal qu'un maire se fasse l'écho d'un mécontentement croissant ». Alors, JPG va avoir du boulot ces prochaines semaines…

Page 13. Sovkhoze pédagogique à Archevilliers. Le V*otre Ville* de janvier avait promis l'ouverture au 4ème trimestre 2003. Raté. Aujourd'hui, on ne parle plus qu'au conditionnel. Ce mandat est décidément celui des effets d'annonces…

Page 15. La passion d'Albert Blanchard : remettre le Brochet à l'eau…

Page 32. JPG devient bicéphale. Une boule de pétanque greffée sur sa propre boule à zéro, ça lui donne un genre...

Page 34. Conseil Municipal des jeunes. JPG affirme que le Pays Chartrain réfléchit à la construction d'une piscine olympique avec une patinoire accolée. Autant dire que c'est foutu d'avance…

Page 36. Chartres en plein chant. C'est l'adjointe à la Culture, Isabelle Brochet, qui annonce la programmation du festival, preuve que l'association officiellement en charge de l'événement ressemble à un vaisseau fantôme. Un *remake* de Septembre Noir…

Gérard Leray

CM de Chartres

Récit de dé-création en sept points d'ordre du jour, ou quand JPG se prend pour Dieu

Au commencement il n'y avait rien et l'ordre de Gorges régnait sur le chaos, alors Gorges dit : « Je veux des lumières au firmament de Chartres pour illuminer ces deux trucs pointus pareils que sur mon logo, rapporteur Robert Boulanger ». – « Oui Monsieur le maire, mais quand-même, la cathédrale, elle était déjà là avant nous ». – « Ah, bon, mais il faudra changer ce nom, on va demander un audit, cathédrale, ça fait pas moderne, ça se vend mal ». C'était un soir dans mon cauchemar, premier point.

Et Gorges dit : « Je veux des parkings souterrains, pour séparer les voitures d'en haut qui roulent des voitures d'en bas qui stationnent, rapporteur Michel Teilleux ». – « Oui, Monsieur, j'veux dire, le Maire, alors nous avons demandé des études de faisabilité et fait des appels d'offre, j'veux dire de délégation de service, j'veux dire, public, tout cela est à l'étude, j'veux dire ». – « Parfait, j'vous l'fais pas dire, voilà un projet qui avance ». C'était un soir dans mon cauchemar, deuxième point.

Alors Gorges dit : « Que tout ce qui grouille et profite indûment de subventions et d'équipements financés par la ville de Chartres aille voir ailleurs. Ceux qui veulent des CLSH, qu'ils se les créent, nous, on ne donnera plus un sou. Les crèches de Chartres pour les bébés chartrains, non mais, rapporteur Elisabeth Fromont ! ». – « Ô vououi, Monsieur le Maire, j'ai bien étudié la question, j'espère que je serai bien notée. Il s'avère que seuls deux des bébés qui fréquentent la crèche ont le label « bébé chartrain pure origine », alors ceux qui disent que nous détruisons tout sans savoir, ce sont vraiment des menteurs , hein Monsieur le Maire. Et ils parlent d'usines à bébés, c'est révoltant qu'ils aillent voir dans les équipements qui fonctionnent très bien qu'ils n'existent pas vu qu'avant nous il n'y avait rien ». C'était un soir dans mon cauchemar, troisième point.

Et Gorges dit : « Je veux une méga médiathèque dans ce magnifique bâtiment de la poste, elle sera le phare de la ville, du canton, du département, de l'Europe, Alexandrie, Alexandra... Parce que l'existant ou rien, rapporteur Isabelle Brochet ». – « Oui Monsieur le Maire, ça avance, les études sont en cours d'étude, les concurrents sont dans les starting-blocks pour tenter de décrocher le Jack Pot. Ils seront tous payés sauf le gagnant et même le jury sera payé. Si c'est pas du bon travail ça ? ». C'était un soir.....quatrième point.

Et Gorges dit : « Je veux de la musique dans ma ville lumière, créons une pépinière de jeunes talents, mais attention seulement pour ceux qui sont doués et qui n'en veulent et pas plus de deux par famille, rapporteur Franck Masselus ». – « Oui Monsieur le Maire, la future école européenne de musique et de danse ouvrira ses portes en septembre 2003, les travaux ont été menés si vite qu'on n'en revient pas. Pourtant la précédente équipe ne nous avait pas mâché le travail. Avant nous, c'est vrai, y avait rien ». C'était.....cinquième point.

Et Gorges dit : « Je veux des odeurs en plus du bruit, faisons une fête du bruit et de l'odeur, oh pardon, de la lumière et du parfum, rapporteur Franck Masselus ». – « Oui, alors Monsieur le Maire ça y est, on a trouvé des sponsors, qui paieront presque tout, on va réussir une super rave ! ». C'était. ….sixième point.

Et Gorges contempla tout ce qu'il avait décréé de ses petites mains et décrété de sa douce mais cependant ferme voix et il fût très content de lui. Il décida de consacrer la fin du conseil à fustiger les aigris, les menteurs, les curieux, où donc est Madame Girard ? et à s'auto-féliciter. C'était. ….septième point.

Ella Buse

CM de Lucé

IRRESPONSABLES AUX ABOIS

Une équipe d'irresponsables aux abois, c'est l'impression qui restera dans la mémoire de la centaine de spectateurs lucéens au Conseil Municipal du 22 mai.

Un maire acculé dans les cordes, à deux doigts du jet de l'éponge, qui crache ses dents à Martial Latimier, élu radical de gauche : « vous vous foutez de la gueule des gens… » ; un 1er adjoint qui se ridiculise en lançant, hors contexte, un savoureux : « on est très proche des problèmes, croyez-moi ! » (ndlr : nous sommes d'accord) ; un 2ème adjoint, hystérique, qui hurle à la cantonade : « Si vous voulez foutre le bordel, alors taisez-vous ! » ; un adjoint à la Sécuritate, qui menace d'expulsion les élus d'opposition ; celui aux Travaux qui, à grand renfort d'injures, accuse d'incompétence des fonctionnaires de la mairie ; un adjoint aux Sports, complètement hors-jeu dans le débat sur les équipements sportifs ; une adjointe aux Affaires sociales, boudeuse et caractérielle, qui se réjouit que la baisse des subventions aux Maisons de Quartier génère « des économies de vandalisme ».

Un maire contraint par l'opposition de gauche d'avouer qu'il est actionnaire de la société civile immobilière *Les Moulins de Cloyes*, sise au 30 rue du maréchal Leclerc (sa résidence lucéenne fictive), dont il s'apprête à vendre le terrain de 4 835 m² à la collectivité. Flagrant délit de prise illégale d'intérêt ! Réplique de Boris Minsky au milieu de l'émeute : cette vente est « un acte d'honnêteté » ! Puis, une équipe d'irresponsables qui couvre la faute du chef de clan en votant le retrait de la délibération…

Un maire incapable de répondre quand on l'interroge sur l'organisation de la direction de son administration municipale, un maire qui ose dire que le journal municipal ne coûte rien à la Ville (ndlr : alors, à qui rapporte-t-il ?), qui verrouille en balayant d'un revers de main les questions de l'opposition sur l'affaire du *Lucé Info*… N'en jetez plus !

Finalement, *L'Aiguillon* est fier d'avoir contribué à ouvrir les yeux des Lucéens.

G.L.

L'imposture 2001

Claude Joly a été élu en mars 2001 sur la liste « apolitique » Actions Lucéennes, celle de Jacques Morland. Lors du Conseil Municipal de Lucé du 22 mai dernier, il a été publiquement répudié par ses « amis » de la majorité. Nous publions la lettre qu'il nous a adressée.

Monsieur Boris Minsky, 2ème adjoint de la liste Actions Lucéennes, a fait une étonnante déclaration publique à mon encontre, le 22 mai 2003. Il s'est tout simplement permis de me virer de son champ politique en réponse à ma question sur les pollutions produites par l'usine APPIA. Sans doute suis-je un individu trop pugnace et incorruptible, tandis que lui continue à endormir les Lucéens, qui attendent depuis dix-huit ans un meilleur cadre de vie environnemental dans le respect des lois.

Ce Conseil Municipal se voulait apolitique, mais depuis que l'obédience UMP a pris naissance ici, les opportunistes et les politicards en retraite ont transformé le château communal en poulailler.

La nouvelle démocratie lucéenne s'est installée avec son bureau politique illégal déguisé en Direction Générale des Services, avec aussi son chapelet de chasse aux sorcières. Malheur et attention aux vampires !

De grâce, Monsieur Minsky, restez calme et ménagez votre gentillesse carnassière. L'injure que vous m'avez faite n'atteint pas mes convictions ; elle interroge surtout les citoyens pour l'affiche de votre prochain spectacle : « Tout sur l'imposture 2001 ». Oui, je vous pardonne parce que je m'interdis de tirer sur une ambulance.

Chers Lucéennes et Lucéens, surtout ne riez pas, car, comme disait Coluche : « C'est votre pognon ! ».

L'Ex de Boris,

dans L'ÉCHO DU BERRY (éditi

«IMPRIMERIE DE L'INDRE»
Société Anonyme au capital de 133 600 €
Siège social : route de Limoges à Argenton-sur-Creuse (36 200)
R.C.S. : Châteauroux B 816 020 440

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement des actionnaires du 11 avril 2003, a décidé de nommer, en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de M. Jean-François Breard, démissionnaire :

- Mme Thérèse Morland, née Thérèse Rasoarinavalona, demeurant «Les Grandes Pierres» - Choue - 41 170 Mondoubleau.

Pour avis.

- Dans la famille Morland, la mère...
- Bonne pioche !

Morland et Cie

◊ **Abus de pouvoir.** Olivier Laurans, adjoint à la Sécurité, a commis un nouvel abus de pouvoir. Pendant la séance du CM du 22 mai, il a donné l'ordre à sa police municipale de confisquer une cassette audio appartenant à un spectateur qui enregistrait les débats depuis la salle du public. Une plainte a bien sûr été déposée.

◊ **La palme du piston.** Dans le système Morland, la famille Poyer fait partie du premier cercle. **Christiane** est adjointe à la Culture. En toute logique, son **Alain** de mari, ancien salarié licencié de la papeterie Morland, touche les indemnités de l'adjoint aux Sports… Bienheureuse descendance du couple aussi ! Quand ce n'est pas **Kevin** qui bosse l'été dans le service financier de la Ville, c'est **Mélanie** qui trouve un job de grandes vacances à la médiathèque George Sand. Sur place, elle côtoie sa sœur **Sabrina**, employée « permanente », mais qui bénéficie d'un emploi du temps aménagé depuis que Morland lui a confié la couverture photographique des manifestations lucéennes…

◊ **Silence assourdissant.** On s'amuse de constater l'absence de réaction officielle des responsables de la droite locale sur « l'affaire Morland ». Pas le moindre commentaire, encore moins un soutien public à l'intéressé. C'est peu dire qu'elle est gênée aux entournures. Objectif immédiat : pas de vagues, afin de préserver la majorité à la Comach. Quant au FN « mains propres », plus silencieux que lui, tu meurs…

◊ **Désinformation ?** *L'Echo* du 23 mai indique que Dominique Passavy a pris ses fonctions de collaboratrice de cabinet du maire Jacques Morland « depuis la mi-avril ». *La Rep'* du 24 mai affirme que c'est « depuis une quinzaine de jours ». En réalité, l'ancienne secrétaire de l'Imprimerie Morland et ex-conseillère municipale est installée à temps complet en mairie depuis le 3 février dernier, où elle intervient directement « au nom du Maire » auprès des différents services pour se faire communiquer des documents (tableaux des effectifs et des emplois, liste des personnels, masse salariale, informations sur la comptabilité…), et procède à l'audition individuelle des agents de la médiathèque…

◊ **Trahison.** Depuis de nombreuses années, les riverains de la société APPIA (ex-SCR), qui est installée rue de la Taye en bordure du quartier des Carreaux à Lucé-Ouest, se plaignent des nuisances sonores et des pollutions atmosphériques, à cause de son activité spécialisée dans le traitement des produits bitumineux. Lors du Conseil Municipal de 20 mai 1999, Jacques Morland, alors conseiller municipal d'opposition, avait interpellé le maire de l'époque, Fernand Mira, en ces termes : « je suis à l'origine de la pétition de 1998 concernant les nuisances et la pollution dont sont victimes des Lucéens des Carreaux », « Pourquoi tant de complaisance avec la SCR ? Pourquoi avoir vendu une parcelle de terrain permettant à cette société une augmentation de son activité ? », « Je me suis engagé auprès des riverains pollués par l'intermédiaire du journal *Actions pour Lucé* à combattre les nuisances et les pollutions ». Pour enfoncer le clou, le docteur Minsky, également élu d'opposition, avait estimé que les mélanges des rejets de l'usine dans l'air pouvaient nuire gravement à la santé.

Voilà deux ans que Jacques Morland et Boris Minsky, respectivement maire de Lucé et 2ème adjoint, ont en charge les affaires de la ville. Qu'a-t-il été fait pour régler le problème ? RIEN ! Pire : la mairie vient d'accorder un permis de construire à APPIA pour l'agrandissement de ses laboratoires et de ses bureaux sur le site. D'où le sentiment de trahison exprimé par de nombreux électeurs.

◊ **Public/Privé.** Dans le dernier numéro de *Lucé Info*, imprimé donc par sa fille, il est relaté sur une page entière une « visite privée » effectuée par Jacques Morland dans l'île de Madagascar, où son épouse, franco-malgache - et résidente luxembourgeoise ! -, possède des biens considérables. Le maire de Lucé, muni de son écharpe tricolore, s'exhibe en train de visiter une école dans un quartier populaire, en véritable réincarnation de mère Teresa. La preuve qu'il n'y a pas de frontière entre ses intérêts privés et la chose publique.

(à suivre)

Jacques Morland aime les symboles

Lorsqu'on découvre la résidence officielle de Jacques Morland à Lucé, on est d'abord surpris puis dubitatif. Comment le maire de la 3ème ville du département, en nombre d'habitants, peut-il vivre dans un silo à grains ? Je sais bien qu'il est très chic de loger dans un loft mais, vu la taille du bâtiment, les frais de rénovation ont dû être considérables. C'est sans doute pour cette raison que l'extérieur est resté en l'état. Le crépi, ce sera pour plus tard, sinon notre pauvre édile allait se retrouver sur la paille.

Quelques camarades m'affirment que le lieu est parfait pour stocker son blé, mais personnellement, je n'y crois guère. Il faudrait avoir un grain pour cacher sa fortune dans un lieu aussi mal protégé, ce qui n'est pas le cas de notre homme. D'autres camarades pensent que cette gigantesque bâtisse pourrait cacher des armes de destruction massive destinées à JPG, afin d'accélérer la destruction des maisons du plateau de Rechèvres. Mais là, connaissant l'humanité des deux élus, je ne souscris pas à cette hypothèse.

Je pense que le choix d'un silo comme lieu de résidence est un acte hautement symbolique. Tout le monde sait que la Beauce est le grenier à blé de la France. Alors comment mieux marquer son attachement à notre région qu'en habitant dans un silo à grains ?

Musenpeine

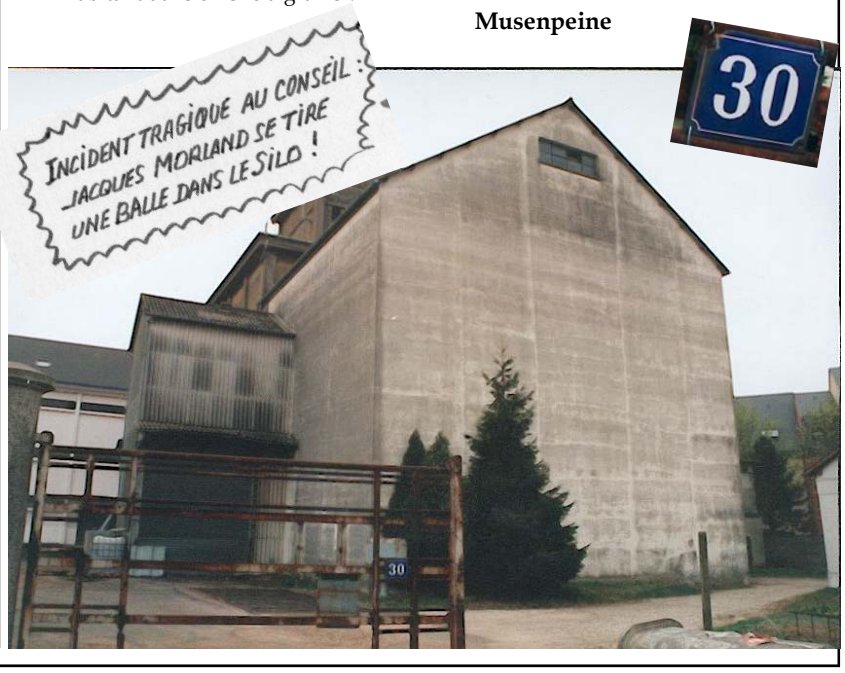

Café Po

Quel avenir pour la Comach ?

Il y a deux ans, lorsqu'Energies Citoyennes avait souhaité mettre l'intercommunalité au cœur du débat, cela n'avait pas eu l'air d'intéresser grand monde. Ce samedi 3 mai, à voir le monde présent au Café Po sur l'avenir de la Comach, j'ai la sensation que le sujet commence à intéresser.

La Comach, créée le 1er janvier 2000, est composée de sept communes (Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant et Mainvilliers). L'Assemblée Communautaire comprend 41 membres, majoritairement UMP. Même si les textes qui encadrent l'intercommunalité disent de façon récurrente que l'intérêt communautaire est une priorité, les enjeux politiques ou/et particuliers sont souvent un frein au développement.

« Le système JPG finira bien un jour »

Les différentes décisions prises à ce jour le sont pour la plupart dans l'intérêt de la ville-centre de Chartres au détriment de l'intérêt communautaire. Olivier Dupuy, conseiller communautaire (UDF) de Luisant, s'est attiré les foudres de JPG lors du Conseil Communautaire du 8 janvier 2003, lorsqu'il a souligné que la Comach ne portait plus de véritable projet communautaire. Nicolas André, 1er adjoint PS à Lèves, déplore la même carence. Il dit que le phénomène va s'amplifier, notamment à cause du ralentissement économique qui minimise les rentrées financières.

JPG fait donc de l'intercommunalité « a minima » ; il a refusé d'intégrer de nouvelles compétences mais, surtout, il a modifié le calcul de la dotation de solidarité permettant ainsi à Chartres d'en récupérer 68 % à elle seule.

Sur l'intérêt des communes à demeurer membres de la Comach, Gérard Prier, conseiller municipal PS de Luisant, assure qu'il n'est certes plus aussi évident qu'auparavant, mais il assure qu'il y va de la pérennité de la Comach. Visionnaire, il ajoute : « le système JPG finira bien un jour ; il s'agit donc de préserver au maximum ce qui peut l'être de l'intercommunalité, et nous reconstruirons dès que les citoyens nous en auront donné la possibilité par leur vote ». Dominique Chéron

Filou en a plein les sabots

Qu'apprends-je ? Filou serait blessé ! Dans son amour-propre, c'est possible. Passer du statut de maître-étalon à celui de propagandiste d'une municipalité très droitière, c'est descendre bien bas dans l'échelle des plaisirs. Et puis, après s'être éboué dans les verts pâturages, piétiner maintenant les pavés des rues chartraines, on comprend, Filou, que tu en aies plein les sabots. Mais surtout, ne t'inquiète pas : Brigitte Bardot est prévenue. Elle règle le dossier concernant la souffrance des homards plongés vivants dans l'eau bouillante et elle s'occupe de toi. Promis.

Marine

Delta Park

Viens poupoule !

La ferme du futur ne plaît pas à tout le monde*

Asphyxiée par les nuisances et les pollutions, la Bretagne délocalise ses élevages industriels, notamment de poulets. Dans *L'Aiguillon 29* (d'avril dernier), nous avons relayé la polémique provoquée par le projet de construction d'un poulailler de 8 000 cocotes, près de Dammarie. Un autre, qui pourrait contenir 20 000 gallinacés suscite la colère des habitants de St-Maur-sur-le-Loir. Des maladies qui déciment les élevages industriels en Belgique, un article de *La Rep'* (20 mai) qui relate la ruine d'une éleveuse de dindes dans le Finistère… Nous rouvrons donc le dossier et suscitons le débat en évoquant le programme Delta Park aux Pays-Bas.

Il y a trois ans et demi, le ministre de l'Agriculture néerlandais avait créé une commission pour imaginer les solutions qui permettraient de continuer à nourrir les citadins, tout en respectant …un peu plus l'environnement.

Après plusieurs mois, le projet d'une gigantesque ferme du futur baptisée « Delta Park » fut dévoilé et déclencha une jolie pagaille. Paysans, politiques de tous bords, médias, associations de défense des animaux n'eurent pas de mots assez durs pour qualifier cette ferme géante, version science-fiction.

Et pourtant, Delta Park, selon ses inventeurs, un groupe d'ingénieurs agricoles, permettrait d'approvisionner chaque jour, plus d'un million de personnes en viandes, poissons et légumes frais, le tout en respectant beaucoup plus l'environnement et la nature que toute la chaîne de l'agriculture ne le fait actuellement. Aujourd'hui aux Pays-Bas, un camion sur quatre transporte des denrées alimentaires. Avec le système Delta Park, finis les transports longue distance d'animaux vivants, de viande conditionnée ou de légumes : tout serait produit en UN SEUL LIEU IMPLANTÉ à la périphérie des villes, un énorme bâtiment de 400 hectares, l'équivalent de soixante terrains de football, abritant sur six étages, une exploitation agricole complète organisée en vase-clos.

Côté élevage, 300 000 petits cochons pourraient aussi grossir tranquillement dans des porcheries réparties sur plusieurs niveaux, en attendant tranquillement de finir leurs jours dans l'un des abattoirs installés au rez-de-chaussée. Même chose, pour 1 200 000 poulets qui, grâce à leurs déjections transformées en engrais, participeraient à la culture d'endives ou de champignons dans l'obscurité du bâtiment.

A l'indignation des défenseurs des animaux, les ingénieurs répondent qu'à Delta Park, cochons et poulets auraient beaucoup plus de place dans leurs enclos ouverts sur des terrasses, qu'actuellement dans les batteries traditionnelles. Tout aussi sérieusement, les concepteurs expliquent que les légumes et les fleurs pousseraient sans problème à la lumière du soleil sous des serres géantes installées sur le toit, la croissance des plantes étant favorisée par le CO^2, rejeté lors des flatulences porcines. Une fois transformés, les déchets végétaux serviraient à alimenter les animaux, et les déchets d'abattoirs à nourrir les saumons d'élevage dans les bassins du rez-de-chaussée, bouclant ainsi la boucle. Et puis, si les êtres humains peuvent vivre dans des tours, pourquoi pas les cochons ?

N.B : même si certains points peuvent être contestés, force est de constater que certains pays proposent des solutions de rechange pendant que la France (élus, médias et citoyens) se contente d'attendre ou de ricaner de « l'utopie ».

(* d'après une émission d'*Europe 1*, 9 novembre 2002, 7h18, Nicolas Robin).

Courrier des lecteurs

En réponse à l'article publié dans *L'Aiguillon 29*, signé par l'association contre le poulailler de Dammarie. « Je suis d'accord avec vous : il faut préserver l'environnement. Mais vous êtes-vous posés la question de ce que vous mettez dans vos assiettes ? Ne mangez-vous pas de la viande venant d'élevages industriels ? Ce que nous ne voulons pas près de chez nous, il ne faut pas l'admettre ailleurs. Les autres gens, des villages, des villes et des pays étrangers, ont autant besoin que nous de vivre dans un environnement sain ».

Marie-Jo Berland

La liberté d'expression bafouée

Mardi 3 juin, une délégation de l'assemblée générale des grévistes chartrains se rend à l'inauguration du 3ème festival national du Film Scolaire et Universitaire pour y faire une courte intervention à propos du mouvement social « décentralisation-retraite. »

Refus courtois mais strict et propositions de revenir un autre jour quand, bien entendu, A. de Mongolfier (Président du Conseil Général) et les représentants de la Mairie de Chartres ne seraient pas là.

Quand sera-t-il du dialogue social si, comme le prévoit le projet de décentralisation, nous passons sous la tutelle de « ces gens là » ?

Mes électeurs d'abord !

JPG a (mal) évolué depuis le fameux « je serai le maire de tous les Chartrains » de son premier Conseil Municipal (mars 2001) à la tête de la Ville. Dans *L'Hebdo de Chartres* n° 19 (mars 2002) : il déclare : « En politique, la mode de plaire à tout le monde ne marche pas. Mon principe est clair : je commence à satisfaire mes électeurs. Ce sont eux qui me permettront d'être réélu ». Ses électeurs en 2001: 6 205 Chartrains sur 21 665 citoyens recensés, soit 28,64% du corps électoral communal. Clientélisme et clanisme, voilà à quoi se réduit la république de Chartres.

Visites guidées dans la cathédrale

Rambure / Gorges même combat !

La « conservation d'une atmosphère de silence à l'intérieur de la cathédrale de Chartres » a bon dos. A compter du 12 mai, le recteur Rambure exige que les visites guidées de plus de dix personnes utilisent un matériel audio fourni par la cathédrale et facturé deux € par personne. « Les guides n'utilisant pas ce système n'ont plus l'autorisation de prendre la parole à l'intérieur de l'édifice ».

Et pour ceux qui doutaient du retour en force de l'Ordre Moral, cette belle phrase en guise de rappel au règlement : « Ce qui se dit à l'intérieur de la Cathédrale est sous la responsabilité du Recteur »…

=-=-=-=-=-=-=-=-

Silence, je vous prie !

Monsieur le recteur qui souhaitez que règne un silence religieux, sinon abyssal, à l'intérieur de la cathédrale de Chartres, vous savez bien qu'il vous faudra rappeler de temps en temps un indiscipliné à l'ordre … épiscopal, bien sûr. Aussi, je vous suggère d'engager quelques gardes suisses habillés d'uniformes chatoyants signés Christian Lacroix (ça nous changera des tristes tenues de la police municipale). Quant aux hallebardes, je les verrais conçues et réalisées par la coutellerie Laguiole, dont la réputation est incontestable. Mais évidemment, ce n'est pas à *L'Aiguillon* de trancher…

Constantin Tamarre

La double vis de Léonard

par Denys Calu

On nous dit parfois : « vous, dans *L'Aiguillon*, vous ne faites que critiquer, mais vous ne proposez rien ! ». Alors, voici :

En matière de parking, le projet Cœur de ville, en cours, risque fort de se transformer en chantier pharaonique, de Pasteur à Châtelet. En plus, un aspect des travaux a été sous-estimé : le déplacement des réseaux d'eaux usées, d'eau potable, d'électricité, de gaz et de téléphone. La délégation de service public ne concerne que l'ouvrage, mais pour ce déplacement des réseaux, qui paiera ? Après le trou du parvis de la cathédrale, va-t-il y avoir le trou des boulevards ?

Plus simplement, avec le souci de ne pas trop endetter la ville, le parking de type Châtelet pourrait être construit place Pasteur, dans un premier temps. Si cela est insuffisant, un deuxième parking du même type, serait implanté à proximité de la place Drouaise. Le centre-ville serait ainsi encerclé de lieux de stationnement harmonieusement répartis.

Ce type de parking à rampe continue et à double vis est particulièrement fonctionnel : pas de virages à angles droits et pas de croisements de circulation. Ce concept est attribué à Léonard de Vinci (1452-1519), qui l'avait dessiné pour l'escalier d'honneur du château de Chambord. Comme quoi, une idée ancienne, adaptée à un ouvrage moderne, peut se révéler géniale !

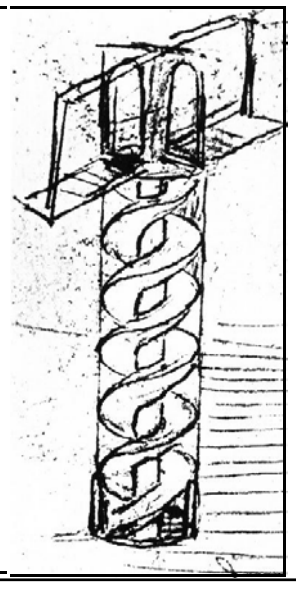

Etiquette

Lorsque vous vous promenez à Chartres, vous pouvez voir des véhicules municipaux, des autobus, jusqu'au scooter électrique de l'agent chargé du courrier, auréolés du nouveau logo « Chartres, capitale de la lumière et du parfum ». Malheureusement, plusieurs ont été oubliés : la belle Vel Satis de Monsieur le Député-Maire, l'Espace des élus, le véhicule de fonction du directeur général des services, celui du directeur général des services techniques, et sans doute quelques autres…

Au nom de l'équité, il serait bon de combler cette lacune. Notamment, les Chartrains, qui ne connaissent pas leur cher patron, pourraient ainsi le rencontrer dans ses déplacements, s'il lui reste encore du temps pour se consacrer à son amoureuse de ville. **Le Che**

Ils ont participé à l'écriture de *L'Aiguillon 31*

Jacques Morland, Claude Joly, Chantal Vinet, Dimitri Keltchewsky, Gérard Leray, Musenpeine, Dominique Chéron, Céline Prier, Elisabeth et Denys Calu, Ella Buse, Constantin Tamarre, El Hach, Le Che, Marine Océros, Bernie Loubean, Christophe Muzzin, Horace Lenain, Robby Nétri, Marie-Jo Berland, Yann Le Croulant, Anne Loubeau et Alexis Keltchewsky.

Frances d'en bas, mêmes combats !

Lettre ouverte aux médias nationaux

« Je ne suis pas gréviste par plaisir »

Cher(e) journaliste,

Je tiens à vous faire part de mon étonnement, de mon agacement et même, il faut le dire, de mon amertume et de ma colère quant au traitement de l'information que les médias, en général, et la télé et la radio, en particulier, font de l'action en cours notamment dans l'Éducation Nationale.

Je suis enseignante et gréviste en mouvement reconductible et les principaux éléments que j'entends ou vois sont :

- la mise en avant de façon exponentielle de phénomènes isolés, par exemple le fait d'empêcher des examens de se tenir qui ne concerne que très peu d'endroits en France, forme d'action que je désapprouve par ailleurs,
- la caricature des positions défendues par les organisations syndicales et les collègues en grève : vous mettez bien plus de zèle à dire que nous sommes contre les projets de retraite et de décentralisation qu'à informer sur les solutions alternatives proposées ou les volontés de réelle concertation.

Je n'ai pas vu…

Je n'ai pas vu mes collègues grévistes faisant cours à leurs élèves de niveau terminale sur leur temps de grève, je n'ai pas vu d'autres collègues grévistes assurant la surveillance et la correction des épreuves des différents examens, je n'ai pas vu des sujets présentant les risques réels de la décentralisation ou les carences criantes dont souffre l'École.

J'ai surtout vu des sujets présentant la réforme des retraites proposée par le Gouvernement comme la seule alternative possible.

Je n'ai pas vu d'autres sujets mettant en balance le nombre de jours de grève subis dans une scolarité et celui non moins subis des non-remplacement pour cause de maladie (il nous arrive aussi d'être malades !!!) ou encore le recours massif à des enseignants non formés et souvent contractuels par manque de recrutement à la hauteur des besoins.

Je ne suis pas gréviste par plaisir. Chaque jour, non seulement je perds une partie de mon salaire, mais j'assume de ne pas rendre le Service Public d'Éducation auquel mes élèves ont droit.

Si je suis en grève, c'est parce que je considère que la société, qui est sous-jacente à ces réformes, est loin des valeurs d'équité et de promotion sociale qui doivent régir l'École de la République. Salutations citoyennes.

Céline Prier

La France d'en bas est majeure !

par Dominique Chéron

Dans les mouvements sociaux de ces derniers jours, la France est coupée en deux. Le gouvernement parle du clivage de ceux qui campent dans l'immobilisme, navigant de conservatisme en corporatisme, et de ceux qui sont conscients de la nécessité de réformer. La presse parle de ceux qui sont protégés (salariés de la Fonction Publique) et de ceux qui le sont moins (salariés du Privé).

Pour ma part, je trouve les choses bien plus compliquées que ce découpage manichéen. Depuis quelques jours, je fais le grand écart entre mes journées de travail au sein d'une collectivité territoriale et mes journées de grève où je me fais devoir d'aller aux Assemblées Générales et autres manifestations.

Eh bien, figurez-vous que les corporatistes, je ne les ai pas trouvés là où l'on croit. Oh bien sûr, il y a des personnes dans le cortège qui sont là par crainte de devoir faire quelques années de plus avant de pouvoir jouir de l'intégralité de leur retraite. Mais le gros de ce bataillon de résistants ne souhaite qu'une chose : que l'on cesse de mettre à mal le service public, que l'on arrête de nous seriner que notre pays serait dans de telles conditions économiques, que plus aucune solidarité ne serait possible ; dois-je vous rappeler que la retraite a vu le jour en 1945, une période où la situation économique de la France était déplorable ?

Ce que réclament ces manifestants, que l'on traite tour à tour d'irresponsables, d'utopistes, voire de fainéants, c'est d'être considérés pour autre chose qu'une France d'en bas qui aurait oublié de grandir...

Humour jaune

On peut imaginer un jeu très intéressant en gardant seulement les structures de ces deux phrases :

« Ce n'est pas la ..... qui gouverne » (Jean-Pierre Raffarin)

« La ..... appauvrit la ..... » (Ernest-Antoine Seillière)

En complétant par les mots "**rue**", "**grève**" et "**France**", on obtient six couples de phrases qui ont tous (les couples) une logique interne.

Courage, fuyons !

Vendredi 16 mai, le député JPG porte la bonne parole libérale aux élèves et aux enseignants du collège Soutine de St-Prest. Devant l'entrée de l'établissement, des enseignants grévistes l'attendent pour lui demander son avis sur la décentralisation et les retraites. Après son long sermon, il refuse de s'entretenir avec les manifestants au motif qu'aucun rendez-vous n'a été pris. Il trouve alors son salut dans la fuite. Sa Vel Satis conduite par son attaché parlementaire, traverse en trombe la cour du collège au mépris des élèves présents, sort de l'enceinte, emprunte un sens interdit, fait un demi-tour sur les chapeaux de roues avant de s'évanouir dans les rues adjacentes. Merci, Monsieur le député, pour cette nouvelle leçon de démocratie !

Conférence-débat sur les politiques françaises de l'immigration (29 avril) avec Monique Chemillier-Gendreau, universitaire

« La terre est à tout le monde »

par Dominique Chéron

Monique Chemillier-Gendreau, hormis son nom déjà cité dans *L'Aiguillon*, je ne connaissais pas le personnage. MCG (je la nommerai ainsi, ce sera plus simple) est une forte femme, elle attaque bille en tête : pourquoi s'être investie dans la cause des sans-papiers ? Contactée par Ariane Mouchkine, elle a sauté sur l'occasion pour s'intéresser à ce qu'elle appelle la coutume française des questions mal réglées car mal posées.

MCG intègre donc le collège des médiateurs, créé pour résoudre la question des sans-papiers. Elle assure que ce fut une véritable galère aussi bien sous le gouvernement Juppé que sous celui de Jospin. Pour mémoire, sur 300 dossiers réexaminés, seule une quarantaine fut régularisée. Alors que ces gens, acquittant des impôts, ne voulaient que devenir des citoyens. Ce qu'ils souhaitaient, c'était émerger, être actifs dans l'espace public, ne plus être des « Sans » (sans-papiers, sans reconnaissance, sans citoyenneté, sans droit, sans devoir...).

MCG affirme que les images véhiculées par les partis politiques, quels qu'ils soient, sont biaisées et inexactes. La violence et la médiatisation ont pourri le dossier des sans-papiers. La dérive des discours sécuritaires, le « trop d'étrangers » qui serait synonyme de danger, ont empoisonné le débat. MCG assène qu'il n'y a pas de grandes différences de principes entre la droite et la gauche sur le sujet.

Lorsque Sarkozy arrive au ministère de l'Intérieur, il fait montre d'un semblant de générosité ; il a le courage de fermer Sangatte. Et puis, très vite, il abat ses cartes : la fin du droit d'asile pour ce qu'il est réellement, un mode de protection internationale au profit d'une gestion comme élément de politique intérieure en fonction des besoins économiques ; également le durcissement de l'obtention des visas, prises d'empreintes, etc.

L'opinion publique est blasée, notre société ne s'est construite aucun destin commun qui permettrait d'appréhender l'immigration comme une chance. Alors, MCG invite les militants que nous sommes à construire une base sociologique permettant la riposte en trois points essentiels : aide aux personnes (système des parrainages), dénonciation de lois ou circulaires allant à l'encontre du droit international, lutte pour l'égalité des peuples et la libre circulation des personnes.

Le bonheur des patrons

Le risque d'invasion étrangère est complètement absurde. Il faut relativiser les chiffres de l'immigration par rapport au nombre total d'habitants en France ou en Europe. Il y a environ 3,5 millions d'étrangers en France. MCG affirme que ce n'est pas trop pour bâtir une économie saine.

L'immigration, c'est de la délocalisation sur place. Dans notre économie libérale, le patronat trouve là une main-d'œuvre peu chère. L'hypocrisie consiste à faire la chasse aux sans-papiers et dans le même temps, de fermer les yeux sur le travail clandestin. Environ 300 000 sans-papiers font aujourd'hui le bonheur du monde économique.

Il n'y a aucun droit naturel à être français. La terre est à tout le monde et nous sommes avant tout citoyens de ce monde. La citoyenneté, c'est admettre que l'être humain, d'où qu'il soit, peut s'approprier et participer au débat public. Ma nationalité m'est donnée par un État ; ma citoyenneté, je me l'octroie, elle est de ma responsabilité d'être humain. Le destin universel doit, quoiqu'il arrive, demeurer plus fort que le destin individuel de chaque pays.

Par ailleurs, toutes les lois restrictives en matière d'immigration sont contraires au droit international qui interdit à tout pays de clore ses frontières. Les textes et traités internationaux stipulent textuellement que « toute personne a le droit de quitter son pays ». Ces traités rédigés pour la plupart pendant la Guerre froide, étaient une leçon donnée aux pays de l'Est dans la gestion des libertés individuelles. Toutefois, avec l'hypocrisie qui caractérise les responsables politiques et les diplomates, le droit de chacun à un départ de son pays est affirmé sans que son droit à une arrivée dans un autre pays le soit explicitement…

MCG déplore que les tribunaux internationaux soient si peu saisis sur le sujet, afin de réaffirmer la suprématie du droit international. Et elle conclut en affirmant qu'aujourd'hui, la seule vraie frontière est celle qui sépare les personnes ayant un avenir et celles qui n'en ont aucun.

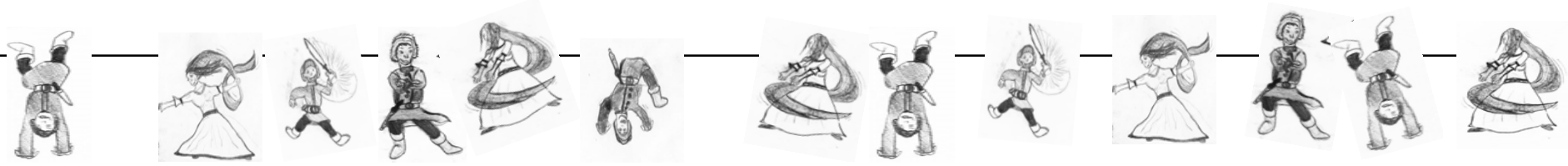

Bleu de Solaise ou monstre de Carentan ?

Fin de l'hiver, on ne se tient plus. Feuilles ocre, couleurs brunes, fleurs fanées trop vite sorties et gelées, comment sortir la couleur, commencer un jardin ?

Beaucoup de travail, dit-on, et beaucoup de bons conseils avisés dont on ne sait quoi faire. Par où commencer ? Vais-je devoir y passer tous mes samedis et dimanches ?

Le premier principe est d'essayer de ne pas se laisser déborder par son jardin, commencer peut-être tard, avec une bonne dose d'opportunisme. Quand il fait beau, la terre ressuyée mais encore humide des pluies du printemps, bref quand tout peut pousser. Et surtout quand l'envie prend. Tant pis si le jardin a un drôle d'air hirsute et que la première année, c'est un peu loupé. Planter alors ce qui marche, des valeurs sûres, des annuelles d'abord : des tomates, des cosmos, des pavots, lin, des cornichons, des pois, des pommes de terres… ou d'autres qui ont besoin de deux ans devant elles : giroflées, betteraves mais à qui on ne laissera pas tout ce loisir devant elles. Fleurs et légumes, finalement les cycles ne sont pas si différents. Entre les graines de carotte, les radis lèveront plus vite, ils seront plus précocement arrachés et laisseront grossir leurs compagnes.

Des plantes qui s'installent vite en somme. Pas plus grand qu'un mal au dos pour assurer une bonne préparation initiale du sol est essentielle, un bêchage pour les adeptes et surtout la première année ou un griffage seul par la suite. La terre est par la suite émiettée, les racines des adventices enlevées, sans traitement chimique. Surtout le sol n'est jamais laissé nu. Il est toujours occupé par un semis, en pleine production ou transitoirement tenu par un engrais vert. Au pire il est recouvert par les tiges fanées, du gazon sec. Le sol garde sa structure, sa disponibilité, prêt pour un semis à la sauvette.

Un binage régulier, par contre, un arrachage le plus souvent possible des adventices, dès qu'elles apparaissent, une tasse de café à la main le midi en passant. A ce jeu, les pommes de terre sont imbattables. Le gros du travail est au départ pour former directement les billons à la plantation. Mais les poireaux forment sans doute la constance des jardins. Dans les premiers arrivés en mars, les derniers arrachés l'hiver suivant, leur couleur bleutée va traverser l'année. Un repiquage pour laisser grossir les pieds sélectionnés est seulement nécessaire avant les chaleurs de l'été. Mais pas d'arrachage en masse avant la pluie d'automne, pas de lourde charge à ranger avant le gel. L'an prochain, les derniers pieds oubliés fleuriront, poireau bisannuel qu'on devrait oublier plus souvent.

Horace Lenain

Humeurs

Chirac habillé pour l'hiver. Dans un récent numéro du *Nouvel Obs*, André Mandouze, chrétien de gauche, ancien résistant et spécialiste de St-Augustin, dresse un portrait sans complaisance de Jacques Chirac, qu'il définit comme « un prestidigitateur sans scrupule s'identifiant avec un profiteur éhonté n'ayant pas d'autre visée que la réussite de sa carrière ». Nous, on n'a (presque) rien dit…

Question naïve ? Et si le rôle de l'Etat était de servir au lieu d'imposer ?

Double peine. Nicolas Sarkozy a promis de réformer l'insupportable double peine qui sanctionne les étrangers délinquants ou criminels d'une expulsion du territoire français. La droite donnant à la gauche une leçon d'humanisme, c'est le comble et la honte !

Citoyenne. Il y a deux ans, on m'a accusée d'avoir fait perdre la gauche aux municipales. Il y a un an, on m'accusait d'avoir fait perdre la gauche aux présidentielles. Aujourd'hui, on m'accuse d'empêcher le peuple de gauche d'aller travailler ou de passer ses examens. Et pourtant, je suis de gauche et ce que j'essaie de faire au quotidien, c'est de militer pour un monde plus juste et plus solidaire, valeurs fondatrices de cette gauche. Mais si je ne peux pas faire entendre ma « voix » lors des scrutins, car je dois voter utile, si je ne peux pas user de mon droit de grève au risque d'appauvrir le patronat ou d'être traitée d'irresponsable, que me reste-t-il pour crier ma citoyenneté ?

Régime très particulier. La confédération syndicale *UNSA* publie un tract vengeur : « nos parlementaires touchent mensuellement 6 655 € de traitement, 5 553 € d'indemnités de représentation et 7 569 € de crédits collaborateurs. Dès 53 ans (pour un sénateur), et dès 55 ans (pour un député), nos chers élus peuvent faire valoir leurs droits ou, devrions-nous dire, leurs privilèges. Après un mandat, un député peut prétendre à une retraite de 1 500 €. (…) Le paiement des cotisations est toujours possible, même si le parlementaire n'a pas été réélu. On arrive, pour 22 années de cotisation, à une retraite se montant à 5 300 €, plus

Rythmes scolaires

Capitulation

par Anne Loubeau

Le 14 mai 2003, Daniel Garnier, Inspecteur d'Académie, a annoncé que les rythmes scolaires allaient changer sur Chartres, pour l'ensemble des écoles publiques, maternelles et primaires. Dès septembre 2003, l'école du samedi matin passera au mercredi matin.

Cette décision d'importance pour les familles tombe alors que personne ne semble avoir été à l'initiative d'une demande de changement des rythmes scolaires. Ni les parents, ni les enseignants. Alors qui ? La mairie de Chartres ? L'Inspection Académique elle-même ? Ces deux institutions se renvoient la balle, comme si aucune d'entre elles n'avait le courage d'assumer une demande, dont l'unique fondement est un souci de rentabilité (locaux, transports, centres aérés, adéquation entreprise/école).

Après un simulacre de concertation engagée avec les parents, Monsieur Garnier a mis du temps pour prendre sa décision, sous prétexte qu'il attendait les résultats des votes des conseils d'école, censés avoir pris le temps de la réflexion et, surtout, légitimement représentatifs. Ces résultats, quels sont-ils ? Là, mystère, l'Inspection refuse de les communiquer. Monsieur l'Inspecteur aurait-il passé outre aux votes des conseils d'écoles ? Une telle attitude donnerait à réfléchir sur l'idée que Monsieur Garnier se fait de la légitimité de ces instances et sur la considération qu'il leur accorde.

Les arguments fondant le changement des rythmes scolaires se révèlent douteux, obscurs et confidentiels. A moins que…, pardon ? Vous avez dit, Monsieur l'Inspecteur ? Pressions, chantage, carrière, poste, ministère, relations ? Parlez plus fort, on ne vous entend pas !

Tchétchénie

« La culture contre l'oubli »

Le martyre tchétchène est sûrement la plus célèbre des causes, non pas oubliées, mais sciemment occultées. Sur fond d'ors, de ballets et de parades à St-Petersbourg, pour le tricentenaire de la cité, d'arrangements et de stratégies mondialistes au G8 d'Evian, chacune des nations invitées s'emploie à épargner la susceptibilité du Kremlin. Le gouvernement russe ne tolère pas la moindre allusion à ses agissements en Tchétchénie. La loi du silence et, donc, la collaboration sont bien installées.

Déjà, au mois d'avril, l'Union européenne a échoué, par 21 voix contre 15, dans sa requête d'une condamnation de la Russie devant la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU.

Pourtant, chacun sait que la situation est intenable dans cette république du Caucase. Les rapports des ONG, Human Rights Watch (des Américains, mais oui !) et Médecins du Monde, continuent d'être alarmants, font état des crimes et des conditions impossibles faites aux associations qui assurent les secours.

A Paris, l'association Marchodoryila organise, pour la seconde fois, la venue en France des jeunes danseurs de Grozny. Ils se produiront les 12 et 13 juillet prochains à La Villette ; leur présence donnera lieu à deux jours de festivités et de rencontres avec les réfugiés et tous ceux qui sont mobilisés pour la Tchétchénie.

En participant nombreux à la Fête de *L'Aiguillon*, vous contribuerez à cette organisation : la recette sera reversée à Marchodoryila. « La culture contre l'oubli », leur slogan, est aussi le nôtre.

Chantal Vinet

Comment j'ai survécu à la pneumonie atypique

De notre correspondant permanent à Toronto, province d'Ontario, Canada.

Mai 2003 : déjà plus de deux mois que la pneumonie atypique (SRAS) a touché Toronto de plein fouet. Toutes les nouvelles ont vite été relayées par les médias et les autorités. Les télés ont diffusé des images terrifiantes de l'épidémie dans les hôpitaux de la ville. Les quotidiens ont montré les gens portant des masques dans les rues. Impossible d'allumer la télé ou d'ouvrir un journal sans avoir le dernier bilan des décès ou des nouveaux cas de contagion.

Malgré les mesures de précaution mises en place depuis le début du fléau, les services de santé du gouvernement canadien ont dû se rendre à l'évidence. Ils n'arrivaient pas à endiguer l'épidémie.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est donc intervenue rapidement. Grâce à l'appui des autorités, elle a fait un bilan de la situation et est vite arrivée à cette conclusion : Toronto est une zone à risque important.

J'habite Toronto depuis quatre ans, et avec ce qu'elle voit à la télé, ma famille en France s'inquiète pour moi. J'évolue en plein milieu de cet "inferno" décrit par les médias. Et pourtant, je ne vois rien de tout ça ! Pendant ces deux mois, j'ai croisé en tout et pour tout une seule personne portant un masque. Je suis même allé en voyage en Floride. Personne dans les aéroports avec des nez de cochon. Ni même dans l'avion ! Les centres commerciaux sont toujours aussi bondés et je n'ai pas le sentiment d'être en danger en allant me balader. D'où vous viennent toutes ces images, je n'en sais rien. C'est comme s'il y avait deux Toronto, celui que l'on montre dans les médias et celui où je vis.

Toutefois, j'imagine qu'il y a quand même du sérieux dans cette épidémie et je n'ai pas envie de choper cette saloperie. Mais je crois surtout que les Canadiens sont une fois de plus les victimes de leur propre bêtise. Adeptes invétérés de la surenchère, ils ont encore donné une dimension démesurée à la pneumonie qui sévissait chez eux. Couverture 24 heures sur 24 du phénomène par les chaînes de télé, articles racoleurs et sans fondement dans les journaux, mises en quarantaine démentielles décidées par le ministère de la Santé, tout ceci a créé un climat de psychose. Ils donnaient presque l'impression que Toronto allait se faire happer par une sorte de peste moderne.

Mais, ils n'ont pas vu venir les conséquences de leurs exagérations et lorsque l'OMS a décrété Toronto zone à haut risque, ils ont seulement commencé à en entrevoir l'ampleur. Les conséquences ont été dramatiques pour l'économie de la ville. Tourisme à zéro, stades désertés, hôtels et restaurants à moitié vides, concerts annulés et surtout chômage en hausse. Ce qui est amusant, c'est le changement de ton qui s'est produit depuis. Pour relancer l'économie, la ville et les médias multiplient maintenant leurs efforts. Tickets de stade à un dollar, distribution gratuite de moules par la mairie, campagnes publicitaires pour relancer le tourisme et, très populaire, baisse conséquente du prix de l'essence ! On a beau pointer du doigt la communauté chinoise de la ville et l'accuser à demi-mot d'être responsable de cette situation, je pense que la faute est principalement due à une mauvaise gestion de la crise par les services publics.

Alors voilà comment j'ai survécu à la pneumonie de Toronto. Finalement, je n'ai rien fait et pas vu grand chose dans cette histoire. Mais ce qui nous inquiète le plus à Toronto, c'est l'arrivée tardive du printemps. Pneumonie ou pas, il faut bien continuer à vivre et un printemps sans fleurs, c'est quand même bien ça le plus attristant.

Bernie Loubean

Je m'abonne ! J'adhère !

° Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 n° par an), frais de port inclus.
° J'adhère à EC pour 8€
° Je m'abonne et adhère pour un total de 20€
(règlement par chèque à l'ordre d'Énergies Citoyennes)

Nom/Prénom : ……

Adresse : ……

……

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay
28000 Chartres